## Instructions à suivre par les assurés pour faciliter le traitement des dossiers -

- **1.** Les noms et prénoms de la personne malade doivent obligatoirement être portés par les praticiens eux-mêmes, sur chaque pièce transmise.
- **2.** Les pièces « Maladie » doivent nous être transmises dans les 30 jours qui suivent la guérison ou l'expiration du traitement.
- **3.** Les ordonnances pour traitements spéciaux doivent préciser le nombre et la nature des traitements ainsi que le coefficient y correspondant et détail d'honoraires.
- **4.** Les factures de pharmacie et les notes de frais d'analyse ou de traitements spéciaux doivent toujours être accompagnées des ordonnances du médecin qui les a prescrite ainsi que des photocopies des résultats d'analyses biologiques ou des comptes rendus d'examens radiologiques.
- **5.** Les prospectus et les P.P.M (Prix Public Maroc) concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.
- **6.** Afin de proroger la garantie des enfants âgés de plus que 21 ans, l'assuré doit produire annuellement un certificat de scolarité correspondant à l'année d'assurance considérée.
- 7. Dans le cas où le conjoint de l'assuré ne bénéficierait d'aucun régime de prévoyance, merci de demander le questionnaire relatif à la prise en charge du conjoint et/ou des enfants. Ce document doit nous être retourné dûment rempli et accompagné des pièces justificatives nécessaires.
- **8.** Intervention chirurgicale: En cas d'intervention chirurgicale, merci de faire indiquer sur la note de la clinique:
  - a. Les honoraires du chirurgien ainsi que

- le coefficient « K » correspondant à l'intervention ; b. La ventilation des frais annexes, aide
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation ;d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.
- **9.** Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire de maternité, s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

anesthésie, etc:

- **10.** Accident : En cas d'accident, préciser les causes et circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident.
- **11.** Traumatisme : Une lettre explicative précisant les causes et circonstances, date, heure et lieu de l'accident de la voie publique,merci de joindre une photocopie du procès-verbal de la police ou de la gendarmerie.
- **12.** Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale de la facture acquittée de l'opticien précisant les références des verres achetés selon le tarif des opticiens en vigueur au Maroc.
- **13.** Pli confidentiel : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, merci d'en préciser la nature sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la compagnie.
- **14.** Cas de grossesse : Aussitôt qu'une grossesse est diagnostiquée, la déclaration doit nous en être faite immédiatement. À la naissance, merci de nous transmettre un extrait d'acte de naissance du (ou des) nouveau-né(s).
- **15.** Réclamations : Toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai d'1 mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.

AXA Assurance Maroc: 120-122, avenue hassan ii, casablanca. Tel.: 05.22.88.92.92 - Fax: 05.22.88.93.54 Entreprise regie par la loi n°17-99 portant code des assurances sa au capital de 900 000 000 dirhams CNSS 1087255 - RC 34221 Casablanca patente 35502711 IF 01085109



Bénéficiaire : .....

Frais exposés:.....

N° du sinistre :

## Déclaration maladie n°

Numéro de police / catégorie	L Date du dépôt L
Numéro du bordereau	du dossier
Numéro du sinistre	Cachet de l'entreprise
Matricule de l'assuré	
Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc	
À remplir par l'assuré —	
Nom et prénom de l'assuré (e	n lettres capitales)
Date des soins	Signature de l'assuré
Montant des frais exposés	
À remplir par le médecin	1
Nom et prénom du malade	
Lien de parenté	âge du malade
Nature des soins	
Dans le cas où la maladie aura l'attention de notre médecin-c	ait un caractère confidentiel, merci de communiquer le renseignement sous pli séparé à conseil.
	conseil.
l'attention de notre médecin-c	conseil.  Surance Maroc —
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea	conseil.  Surance Maroc —
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles —  Les données personnelles demandées par l'ass	conseil.  Burance Maroc  Cachet de la cellule « traitement »  Cachet de la cellule « traitement »
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles  Les données personnelles demandées par l'ass  Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par	conseil.  Burance Maroc  Cachet de la cellule « traitement »  Cachet de la cellule « traitement »
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles —  Les données personnelles demandées par l'ass  Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par  La durée de conservation de ces données est der  de respecter ses obligations en fonction des déle  Par ailleurs, la communication des informations	conseil.  Surance Maroc  Cachet de la cellule « traitement »
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles —  Les données personnelles demandées par l'ass  Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par  La durée de conservation de ces données est lin  de respecter ses obligations en fonction des déla  Par ailleurs, la communication des informations  l'assureur et aux tiers légalement autorisés à o  L'assureur garantit notamment le respect de la	conseil.  Surance Maroc  Cachet de la cellule « traitement »
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles —  Les données personnelles demandées par l'ass Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par  La durée de conservation de ces données est lin de respecter ses obligations en fonction des déla  Par ailleurs, la communication des informations l'assureur et aux tiers légalement autorisés à o  L'assureur garantit notamment le respect de la protégées aussi bien sur support physique qu'é	conseil.  Surance Maroc  Cachet de la cellule « traitement »  Cachet de la cellule «
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles —  Les données personnelles demandées par l'ass  Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par  La durée de conservation de ces données est lin de respecter ses obligations en fonction des déla  der ailleurs, la communication des informations l'assureur et aux tiers légalement autorisés à o  L'assureur garantit notamment le respect de la  protégées aussi bien sur support physique qu'é  L'assureur s'assure que les personnes habilitéer	conseil.  Cachet de la cellule « traitement »  Cachet de la cellule »  Cachet de la cellu
l'attention de notre médecin-c  Cadre réservé à AXA Ass  Cachet de la cellule « borderea  Données personnelles  Les données personnelles demandées par l'ass Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par  La durée de conservation de ces données est lin de respecter ses obligations en fonction des déle Par ailleurs, la communication des informations l'assureur et aux tiers légalement autorisés à o  L'assureur garantit notamment le respect de la protégées aussi bien sur support physique qu'é  L'assureur s'assure que les personnes habilitée:  Les données à caractère personnel peuvent à l Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120	Cachet de la cellule « traitement »  Cachet de l

Lien de parenté : .....

Numéro du bordereau : .....

Date du dépôt du dossier : ..... / ..... / .....

Numéro d'ordre : .....

Date des soins : ..... / ..... / ......

	Dates des actes médicaux	Nature des actes et coefficient	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes	Montant détaillé des honoraires	Code rubrique
Médecin Traitant					
ecin Tr					
Méd					
S					
Analyses / radiographies					
Analy					
, a					
res					
Auxiliaires médicaux					
Au					

	Date de l'ordonnance	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste	Montant de la facture			
pédie						
ortho						
no - :						
Médicament - ou orthopédie						
Médic						
- Cadre réservé à la Compagnie AXA Assurance Maroc (commentaires)						